
Statistique des écoles primaires. État de l'Instruction primaire en 1829.

Numéro d'inventaire : 2007.02472

Auteur(s) : Montalivet (Marthe Camille Bachasson, Comte de)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes (Paris [])

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1831

Description : Brochure cousue sous couverture de papier bleu, muette

Mesures : hauteur : 275 mm ; largeur : 225 mm

Notes : Rapport au Roi de Montalivet, Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, approuvé par Louis-Philippe le 5 Octobre 1831. Texte suivi de tableaux statistiques sur l'état de l'instruction primaire en France en 1829: nombre d'écoles, par commune, par religion et par méthode (individuelle, simultanée et mutuelle); nombre d'élèves (par âge et par saisons); degré d'instruction des jeunes gens de 20 à 21 ans et nombre d'écoles normales primaires.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 17

562

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

STATISTIQUE
DES ÉCOLES PRIMAIRES.

RAPPORT AU ROI.

Paris, le

183

SIRE,

CHAQUE année, il est rendu compte à VOTRE MAJESTÉ, par des tableaux de statistique qui lui sont soumis, de l'administration de la justice criminelle et de l'exécution de la loi du recrutement. Livrés ensuite à la publicité, ces tableaux excitent toujours un grand intérêt parmi tous les hommes éclairés; ils provoquent d'utiles réflexions sur les mœurs, sur les lois, sur les besoins les plus pressans de la population; ils donnent lieu à des observations importantes sur le bien-être moral et physique de toutes les classes de citoyens, et sur la force réelle que chaque génération offre à l'État pour sa défense; enfin, ils contiennent des documens précieux sur les résultats de la première instruction que la jeunesse reçoit dans les écoles publiques.

J'ai pensé qu'il y aurait encore plus d'utilité à offrir aux méditations des amis de l'humanité la statistique complète de l'instruction primaire. C'est un moyen d'accélérer en France ces progrès de civilisation, ces perfectionnemens d'ordre social, qui sont le premier vœu de VOTRE MAJESTÉ, le premier devoir de votre Gouvernement. Les grands événemens de 1830 ont imprimé à l'esprit public une heureuse impulsion, qui fait naître dans tous les départemens de louables efforts pour la propagation de l'enseignement élémentaire. Les conseils municipaux et les conseils généraux s'imposent avec empressement des sacrifices, afin d'augmenter le nombre des écoles et d'encourager les bonnes méthodes. C'est dans les mêmes vues que des sommes moins insuffisantes sont aujourd'hui allouées au budget de l'instruction publique. Il importe de faire connaître l'emploi de tous les fonds consacrés ainsi au développement des intelligences, de constater les améliorations progressives qui en résulteront, de signaler les différences qui existent entre les diverses parties du royaume, sous le rapport de l'instruction primaire, et d'en discerner les causes. Tel sera le but des tableaux publiés sur l'état de l'instruction primaire.

(2)

D'après de mûres réflexions sur les élémens à faire entrer dans cette statistique, je pense qu'elle doit indiquer :

Le nombre des communes qui, dans chaque département, sont pourvues ou privées d'écoles;

Le nombre total des écoles, comparé à celui des communes;

L'utilité des écoles appréciée d'après les méthodes qui y sont suivies, et d'après le degré d'instruction que possèdent les instituteurs;

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles, comparé au nombre total des enfans qui sont en âge de les fréquenter;

Le rapport numérique entre les enfans qui ont reçu l'instruction et les hommes qui peuvent être considérés comme réellement instruits;

Le nombre des écoles normales primaires et celui des instituteurs que chacune d'elles procure tous les ans aux communes;

L'état et la répartition des allocations faites aux communes pour fonder des écoles, des subventions accordées aux écoles elles-mêmes, des encouragemens, des distinctions honorifiques et des secours distribués aux instituteurs.

J'ai pris des mesures pour recueillir et mettre en ordre ces divers renseignemens sur l'état présent de l'instruction primaire; ils sont indispensables à l'administration pour diriger tous ses actes à l'égard de cette partie du service public; ils n'avaient pas jusqu'ici d'autre destination. Si VOTRE MAJESTÉ daigne approuver le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre, ils seront disposés en tableaux, qui, publiés à époques fixes, avertiront en quelque sorte la nation française de tous les pas qu'elle aura faits dans la voie des perfectionnemens, et deviendront pour nous comme les pages, successivement mises au jour, d'une histoire utile et intéressante, celle de l'éducation populaire, qui est aussi l'histoire de l'intelligence, des mœurs, du bien-être général.

Ce n'est qu'au moyen de recherches nombreuses et d'exactes vérifications que l'on peut, en fait de statistique, arriver à ces résultats précis qui doivent être énoncés par des chiffres. Les difficultés ordinaires des travaux de cette nature sont encore augmentées, lorsqu'il est question des écoles, par la nécessité de recourir à un grand nombre d'agens intermédiaires, dont l'administration ne peut qu'invoquer la bonne volonté, et non pas réclamer les services. D'ailleurs les faits à constater ici ne sont pas des faits accomplis, et relatifs à des individus examinés isolément, les uns après les autres, comme ceux dont s'occupent les autorités judiciaire et militaire dans les tableaux qu'elles publient. Dans ce qui regarde l'instruction primaire, il faut saisir des résultats collectifs et offrir des termes de comparaison entre le passé et le présent. C'est moins un état qu'un progrès qu'il s'agit de reconnaître. Ces conditions essentielles pourraient-elles être remplies si la statistique des écoles était publiée en